

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12
Immobilisations	24 278.30	13 641.69
Stocks et en cours	1 000.00	1 000.00
Créances	38 842.87	4 376.17
Disponibilités	74 930.15	108 755.47
Comptes de régularisation	9 073.50	5 161.25
TOTAL DE L'ACTIF	148 124.82	132 934.58
Capitaux propres (Dont résultat)	104 762.44 17 192.99	91 269.45 9 598.08
Provisions risques et charges	6 179.00	6 179.00
Dettes financières	4 253.37	7 335.56
Dettes d'exploitation	32 930.01	28 150.57
Comptes de régularisation		
TOTAL DU PASSIF	148 124.82	132 934.58

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12
Ventes de marchandises Production de l'exercice	153 735.94	107 416.55
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises		
Marge brute de production % CA Production exercice	89 344.26 58.12	56 710.57 52.80
Marge brute globale % CA	89 344.26 58.12	56 710.57 52.80
Valeur ajoutée % CA	60 388.15 39.28	25 949.76 24.16
Excédent brut d'exploitation % CA	15 327.99 9.97	2 577.87 2.40
Résultat courant % CA	9 798.87 6.37	5 041.65 4.69
Résultat net % CA	17 192.99 11.18	9 598.08 8.94

TABLEAU DE FINANCEMENT	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12
Capacité d'autofinancement	13 640.40	53.08
Total des ressources Dont emprunts souscrits	24 375.89	773.09
Total des emplois Dont investissements Dont remboursements d'emprunts	24 601.28 17 819.51 6 781.77	20 420.71 1 524.99 18 895.72
Variation du fonds de roulement	225.39	19 647.62
Variation des actifs circulants	38 378.95	16 895.73
Variation des dettes d'exploitation	4 779.44	16 943.31
Besoins (-) ou dégagement (+) de l'exercice	33 599.51	47.58
Variation de la trésorerie	33 824.90	19 695.20

RATIOS	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12
Rotation des stocks (en nombre de jours)	5.63	7.26
Crédit moyen client (en nombre de jours)	72.34	1.79
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	61.95	41.22
Solvabilité à court terme	3.06	3.19
Autonomie financière	2.42	2.19

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	3 141.98	299.00	2 842.98		2 842.98	
	Installations techniques, matériel et outillage	6 977.56	6 199.48	778.08	1 310.08	532.00	40.61
	Autres immobilisations corporelles	33 156.24	12 901.00	20 255.24	11 929.61	8 325.63	69.79
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	402.00		402.00	402.00		
	Total II	43 677.78	19 399.48	24 278.30	13 641.69	10 636.61	77.97
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	1 000.00		1 000.00	1 000.00		
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	35 922.51		35 922.51	624.89	35 297.62	NS
	Autres créances	2 920.36		2 920.36	3 751.28	830.92	22.15
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	74 930.15		74 930.15	108 755.47	33 825.32	31.10
	Charges constatées d'avance (3)	9 073.50		9 073.50	5 161.25	3 912.25	75.80
	Total III	123 846.52		123 846.52	119 292.89	4 553.63	3.82
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	167 524.30	19 399.48	148 124.82	132 934.58	15 190.24	11.43

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

402.00

AUDIT COMPTABILITE EXPERTISE LYON

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2023	Exercice N-1 30/06/2022	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 22 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	22 000.00	22 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	2 200.00	2 200.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	63 369.45	76 667.53	13 298.08	17.35
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	17 192.99	9 598.08	26 791.07	279.13
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	104 762.44	91 269.45	13 492.99	14.78
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	6 179.00	6 179.00		
	Total III	6 179.00	6 179.00		
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	26.84	27.26	0.42	1.54
	Emprunts et dettes financières diverses	4 226.53	7 308.30	3 081.77	42.17
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 756.76	10 878.24	7 878.52	72.42
	Dettes fiscales et sociales	13 548.36	15 513.50	1 965.14	12.67
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	624.89	1 758.83	1 133.94	64.47
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	37 183.38	35 486.13	1 697.25	4.78
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	148 124.82	132 934.58	15 190.24	11.43

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

37 183.38 35 486.13

3C SERVICE

Société à responsabilité limitée au capital de 22.000 euros

Siège social : 57 route des aqueducs

69630 Chaponost

N° d'identification 818.117.228 RCS Lyon

Procès verbal des décisions

de l'associé unique du 07/11/2024

L'an 2023 le sept novembre, à CHAPONOST, Monsieur CARGNELLO ERIC,

Propriétaire de la totalité des 100 parts de 220 € de nominal chacune composant le capital social, intégralement libéré, de la Société 3C service, agissant en sa qualité d'associé unique et de seul gérant de ladite société,

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de seul gérant de la Société, Monsieur Cargnello Eric, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2023 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de cet exercice.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

L'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023
l'affectation du résultat de cet exercice,
la constatation des conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce
la rémunération du gérant,
les pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 30 juin 2023 approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 17192.99 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 17192.99 euros de la manière suivante :

- Aux titre de dividende, soit 17170€
- Aux autres réserves, soit 22.99€

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2O de l'article 158-3 du Code général des impôts. L'associé unique reconnaît avoir connaissance de la faculté offerte aux personnes physiques

fiscalement domiciliées en France. Cette option doit être effectuée lors de chaque encaissement. Elle est irrévocable et ne peut être exercée a posteriori. Ce dividende sera versé à l'associé unique au mois de janvier 2024

. L'associé unique prend l'acte de regroupement des postes "report à nouveau Crédeur" avec le poste " autre réserve" Apres l'affectation du résultat de l'exercice clos au 30 juin 2023, le solde du compte " autre reverse" sera à 63369.44€

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribuées au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

- 30/06/2022 : 3700€
- 30/06/2021 : 16000€
- 30/06/2020 : 30000€

TROISIEME DECISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique décide de fixer sa rémunération pour ses fonctions de gérant selon les modalités suivantes :

- la rémunération sera aléatoire,
- cette rémunération sera fixée sur 12 mois,
- la Société prendra en charge les charges sociales TNS du gérant,
- Les frais professionnels du gérant seront remboursés par la Société, sur justificatifs.

L'associé unique valide la rémunération comptabilisée sur l'exercice de 25000€ avec les charges sociales obligatoires et facultatives réfèrent à ce montant.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Signature de l'associé unique

Fait à Chaponost le 07/11/2023.

Le Gérant , Monsieur Eric Cargnello



3C SERVICE
57 route des Aqueducs
69630 CHAPONOST
Tél. 04 69 60 82 98
RC3 LYON 818 117 228

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 148 124.82 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 153 735.94 Euros et dégageant un bénéfice de 17 192.99 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements des constructions			3 142
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 978		
Matériel de transport	15 032		14 011
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 568		667
TOTAL	25 577		17 820
Prêts, autres immobilisations financières	402		
TOTAL	402		
TOTAL GENERAL	25 979		17 820

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements constr.			3 142	3 142
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			6 978	6 978
Matériel de transport		121	28 922	28 922
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 234	4 234
TOTAL		121	43 276	43 276
Prêts, autres immobilisations financières			402	402
TOTAL			402	402
TOTAL GENERAL		121	43 678	43 678

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.		299		299
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 667	532		6 199
Matériel de transport	4 276	5 419	1	9 694
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 394	813		3 207
TOTAL	12 337	7 063	1	19 399
TOTAL GENERAL	12 337	7 063	1	19 399

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	299				
Instal.techniques matériel outillage indus.	532				
Matériel de transport	5 419				
Matériel de bureau informatique mobilier	813				
TOTAL	7 063				
TOTAL GENERAL	7 063				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Produits à recevoir

Détail des produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90
Dettes fiscales et sociales	7 463
Autres dettes	625
Total	8 205

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Détail des charges à payer

	Montant
FRS, FACTURE NON PARVENUE	
- FNP-FRAIS GREFFE DEPOT CPTES	45
- FNP-FRAIS GREFE 2022	45
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	
- SCI FLOMK	66
- MYMA	559
AUTRES CHARGES A PAYER	
- CAP URSSAF CSG DED	723
- CAP URSSAF CFP	55
- CAP URSSAF RETARD	5 920
ETAT, CHARGES A PAYER	
- CAP CFE 2023 14081/2	705
- CAP TVTS 2T 2023-120/2	60
INTERETS COURUS A PAYER	
- CAP FRAIS CIC 06/2023	27
Total	8 205

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 074
Total	9 074

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- CCA URSSAF	5 463		
- GROUPAMA	70		
- GROUPAMA	810		
- GROUPAMA	1 472		
- LE MECCANO GRAPHISTE	26		
- CEMAFROID	222		
- TWIMM INTELLIGENT PLATFORM	99		
- CCA URSSAF CSG	912		
Total	9 074		

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Composition du capital social	3
Produits à recevoir	3
Détail des produits à recevoir	3
Charges à payer	3
Détail des charges à payer	4
Charges et produits constatés d'avance	4
Détail des charges constatées d'avance	5
Détail des produits constatés d'avance	6